

Intact Corporation financière annonce la composition de son nouveau comité des opérations avant la clôture de l'acquisition de RSA

TORONTO, le 20 mai 2021 /CNW/ - Intact Corporation financière (TSX: IFC) a annoncé aujourd'hui la composition de son nouveau comité des opérations en prévision de la clôture de l'acquisition de RSA Insurance Group PLC (l'« acquisition »). Ces nominations entreront en vigueur à la clôture de l'acquisition, qui est prévue pour le 1^{er} juin 2021.

« J'ai le plaisir d'annoncer le nom de ceux et celles qui ont été nommés au comité des opérations d'Intact et qui veilleront à mener à bien notre plan stratégique pour les 10 prochaines années. Composée de personnes clés venant d'Intact et de RSA, cette équipe nous aidera à poursuivre sur la voie du succès et à continuer de mettre l'accent sur les clients, les employés et la surperformance », a déclaré Charles Brindamour, chef de la direction d'Intact Corporation financière. « Notre équipe est forte et possède une grande et vaste expertise. La nouvelle structure du comité reflète une responsabilisation accrue au sein de nos principaux secteurs d'activité et de nos principales régions et fonctions, alors qu'Intact se prépare à procéder à l'intégration et à la transition des activités de RSA et à accélérer la mise en œuvre de sa stratégie. »

Les personnes suivantes formeront le comité des opérations d'Intact Corporation financière :

- Scott Egan, chef de la direction, Royaume-Uni et international
- Louis Gagnon, chef de la direction, Canada
- T. Michael Miller, chef de la direction, Solutions spécialisées
- Patrick Barbeau, premier vice-président exécutif et chef de l'exploitation
- Ken Anderson, premier vice-président exécutif, Développement organisationnel et relations avec les investisseurs
- Frédéric Cotnoir, premier vice-président exécutif et chef des affaires juridiques
- Anne Fortin, première vice-présidente exécutive, Distribution directe et chef du marketing et des communications (*relève de Louis Gagnon*)
- Darren Godfrey, premier vice-président exécutif, Solutions spécialisées (*relève de T. Michael Miller*)
- Charlotte Jones, chef des finances, Royaume-Uni et international. Charlotte supervisera les opérations en Scandinavie et agira également à titre de coresponsable de l'intégration (*relève de Scott Egan*).
- Louis Marcotte, premier vice-président exécutif et chef des finances
- Benoit Morissette, premier vice-président exécutif, chef de la gestion des risques et de l'actuariat
- Werner Muehlemann, premier vice-président exécutif et directeur général, Intact Gestion de placements inc.
- Carla Smith, première vice-présidente exécutive et chef des ressources humaines, de la stratégie et du climat. Elle agira également à titre de coresponsable de l'intégration.

Ces personnes relèveront de Charles Brindamour à moins d'indication contraire.

Notes à l'intention des journalistes :

- Le 11 mai 2021, Intact a annoncé qu'elle avait obtenu tout le financement nécessaire et toutes les approbations requises des autorités de réglementation financière et des autorités antitrust pour l'acquisition de RSA Insurance Group PLC.
- La Haute Cour de justice d'Angleterre et du pays de Galles, à Londres, doit maintenant officiellement approuver la transaction lors d'une audience prévue pour le 25 mai 2021. Une fois l'acquisition approuvée, la clôture devrait avoir lieu le 1^{er} juin 2021.
- Intact a déjà annoncé que Scott Egan demeurera chef de la direction des opérations britanniques et internationales de RSA après la clôture de la transaction et que Patrick Barbeau agira à titre de premier vice-président exécutif et chef de l'exploitation à compter du 31 mai 2021.
- Charlotte Jones et Carla Smith seront toutes deux coresponsables de l'intégration à la clôture de la transaction.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (TSX : IFC) est le plus important fournisseur d'assurance de dommages au Canada et l'un des principaux fournisseurs d'assurance spécialisée en Amérique du Nord, avec des primes annuelles totalisant plus de 12 milliards de dollars. La société compte plus de 16 000 employés qui servent au-delà de 5 millions de particuliers, d'entreprises et de clients du secteur public, à partir de bureaux au Canada et aux États-Unis.

Au Canada, Intact distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance grâce à un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive, BrokerLink, et directement aux consommateurs par belairdirect. Intact Public Entities, une agence générale de gestion canadienne, offre des régimes d'assurance et des services de gestion des risques et des sinistres aux organismes publics du Canada.

Aux États-Unis, Intact Assurance Solutions spécialisées offre une gamme de produits et services d'assurance spécialisée par l'entremise d'agences indépendantes, de courtiers régionaux et nationaux, de grossistes et d'agences générales de gestion. Les produits sont souscrits par les filiales d'assurance d'Intact Insurance Group USA, LLC.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains des énoncés inclus dans le présent communiqué concernant l'acquisition, y compris la clôture de l'acquisition et le moment de la clôture de l'acquisition ou tout autre événement ou fait futur, notamment la nomination de dirigeants, sont des énoncés prospectifs. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend », « planifie », « a l'intention de », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou d'autres variations de ces mots ou d'autres mots ou phrases similaires ou comparables indiquent des énoncés prospectifs. Sauf indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont valables au 20 mai 2021 et sont susceptibles de changer après cette date.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et les hypothèses formulées par la direction à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. En plus des autres estimations et hypothèses qui peuvent être mentionnées dans les présentes, des estimations et des hypothèses ont été effectuées à l'égard notamment de l'obtention de l'approbation de l'approbation de la Haute Cour de justice d'Angleterre et du pays de Galles. Toutefois, la réalisation de l'acquisition est assujettie aux conditions de clôture d'usage, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, et rien ne garantit que l'acquisition sera réalisée et, le cas échéant, qu'elle sera réalisée selon l'échéancier prévu.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont tous visés par ces mises en garde et par les mises en garde figurant à la rubrique « Gestion des risques » (sections 28 à 33) de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, à la rubrique « Gestion des risques » (section 19) de notre rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2021, et à la section « Facteurs de risque - Risques liés à l'acquisition » de notre présentation intitulée « Création d'un assureur IARD de premier plan », datée du 18 novembre 2020, que l'on peut consulter sur notre site Web. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la société. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient basés, de l'avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, la société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront en corrélation avec ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne devraient pas se fier aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions et ils devraient s'assurer que l'information qui précède est considérée avec soin lorsqu'ils examinent des énoncés prospectifs contenus dans les présentes. La société et la direction n'ont pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs, et ne s'engagent pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.

SOURCE Intact Corporation financière

<https://salledepresse.intactfc.com/2021-05-20-Intact-Corporation-financiere-annonce-la-composition-de-son-nouveau-comite-des-operations-avant-la-cloture-de-lacquisition-de-RSA>